

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

### Données

Données brutes.

**Trois mois de recul** sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

### Source

Agence de services et de paiement (ASP)

### Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Mise à jour : 25 août 2020

### Nombre d'embauches\* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en mai 2020			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à mai 2020	De janvier à mai 2019	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	53	51	2	175	182	-3,8
Hautes-Alpes	44	41	3	257	264	-2,7
Alpes-Maritimes	80	58	22	462	503	-8,2
Bouches-du-Rhône	408	321	87	2 071	2 118	-2,2
Var	132	114	18	736	891	-17,4
Vaucluse	121	100	21	624	638	-2,2
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>838</b>	<b>685</b>	<b>153</b>	<b>4 325</b>	<b>4 596</b>	<b>-5,9</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>13 661</b>	<b>10 512</b>	<b>3 149</b>	<b>70 155</b>	<b>72 931</b>	<b>-3,8</b>

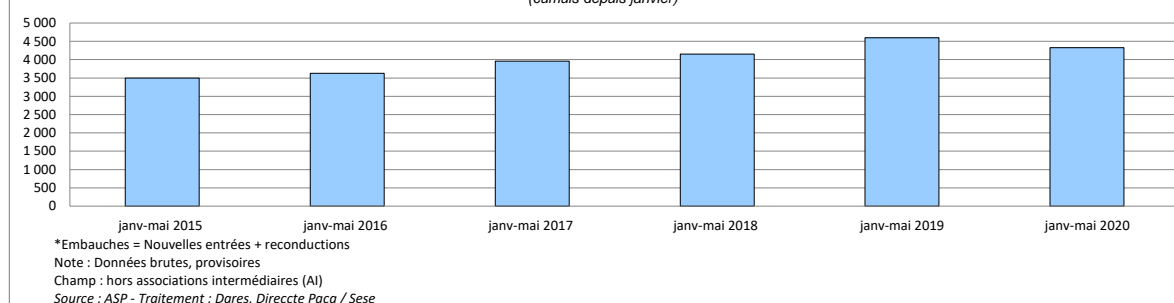
\*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Evolution du nombre d'embauches\* en contrat à durée déterminée d'insertion en Paca  
(cumuls depuis janvier)



### Stocks\* des contrats à durée déterminée d'insertion à fin mai 2020

	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	Part des allocataires du RSA lors de l'embauche, toutes structures (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	160	157	3	34,4
Hautes-Alpes	233	205	28	45,9
Alpes-Maritimes	383	290	93	36,8
Bouches-du-Rhône	2 053	1 623	430	50,1
Var	745	655	90	36,1
Vaucluse	530	437	93	51,1
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>4 104</b>	<b>3 367</b>	<b>737</b>	<b>45,6</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>62 399</b>	<b>48 054</b>	<b>14 345</b>	<b>47,6</b>

\*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese